Direction de la Gestion des Informations Territoriales

Direction de la Gestion des Informations Territoriales

Pour un dépoussiérage de la cartographie

La direction développe des thématiques et des outils de consultations cartographiques avec la collaboration du département de la Coordination géomatique du Secrétariat général et la direction générale transversale du Budget, de la Logistique et des Technologies de l'information et de la Communication.

La direction de la Gestion des Informations Territoriales est un outil d'aide à la décision des divers acteurs jouant un rôle en matière de développement territorial. Elle oriente les prises de décisions dans le sens d'une meilleure convergence des acteurs et stimule des partenariats sur le terrain. Elle coordonne aussi la politique informatique et cartographique de la direction générale et est chargée du développement et de la maintenance du système d'informations géographiques (SIG), des sites Internet et des comptes sur les réseaux sociaux.

La mise en œuvre de ces objectifs repose sur les services suivants :

- un service de géomatique : une banque de données cartographiques des paramètres de l'aménagement du territoire. L'ensemble de ces données, plans et cartes sont traités pour permettre leur diffusion sur Internet ;
- un service de statistiques comprenant :
  - une banque de données numériques des indicateurs liés à la gestion des dossiers d'urbanisme ;
  - la participation à la rédaction d'atlas transrégionaux ;
  - des histogrammes et cartes choroplèthes relatives aux thématiques gérées par le SPW Territoire ;
  - une banque de données socio-économiques et démographiques ;
- le Webmaster des sites Internet & Intranet de la direction générale.

Directeur : Hugues Bournonville
Rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Namur (Jambes)
Tél. : 081 33 21 17 - Fax : 081 33 24 42

Informations complémentaires ...

- Statistiques
- Géomatique
- Informatique
- Sites web
- Organigramme du Département Aménagement du territoire et Urbanisme
- Direction de l'aménagement opérationnel

- Direction de l'aménagement régional
- Direction juridique, des recours et du contentieux
- Direction de l'urbanisme et de l'architecture
- Direction de l'aménagement local